

Date :  
17 juillet 2019

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Directeur Général Adjoint

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DENOMINATION DU POSTE :

<b>Adjoint du Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Aménagement et Développement des Territoires</b>
--

Grade et filière	Attaché hors classe ou Directeur ou Administrateur / Administrative Ingénieur en chef / Technique
------------------	--

### 2) LES RELATIONS :

#### A) Place dans l'institution

**Rattachement hiérarchique :**

PÔLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES			
DIRECTION	SERVICE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
		Cité Jean Bouhey	DIJON

#### Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Toutes les Directions et Services du Pôle

**Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? OUI en cas d'absence et d'empêchement du DGA**      Nombre de personnes dans le Pôle : environ 760

**Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? OUI**

Nombre de personnes encadrées : 6 Directeurs, une assistante de direction, un agent chargé de la coordination administrative du Pôle

## B) Relations externes

- Élus
- Tous partenaires du Pôle

### 3) MISSIONS PRINCIPALES :

- Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Aménagement et Développement des Territoires, et sous la responsabilité fonctionnelle du Directeur Général des Services Départementaux, l'Adjoint au Directeur Général Adjoint exerce, en complémentarité avec lui, les fonctions de direction du Pôle Aménagement et Développement des Territoires dans toutes ses composantes administratives, techniques et managériales,
- Au côté du Directeur Général Adjoint, il anime et encadre le Pôle Aménagement et Développement des Territoires, coordonne l'activité des directions, appuie les directeurs dans le portage et la mise en œuvre des politiques départementales relevant du Pôle.

### 4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

*Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, assure le pilotage opérationnel direct des missions et services du Pôle Aménagement et Développement des Territoires :*

- **Pilote et anime les Directions du Pôle en favorisant une dynamique managériale de coopération, d'efficience et de responsabilisation :**
  - représente, le cas échéant, le Directeur Général Adjoint dans certaines instances décisionnelles ou de concertation (Comité de direction animé par le Directeur Général des Services Départementaux, Commissions et instances délibératives),
  - participe à la définition des orientations stratégiques et des priorités,
  - participe à la conduite, à l'animation et à l'évaluation des projets relatifs aux politiques du Pôle, à ce titre :
    - facilite l'arbitrage en fonction des enjeux, des coûts et des délais,
    - anime le dialogue entre les Directions et Services,
    - coordonne les méthodes de travail entre plusieurs Directions,
    - optimise les moyens et ressources nécessaires aux missions.
  - collabore avec la Mission Evaluation Organisation Pilotage (MEOP) dans le cadre de sa mission d'évaluation, d'organisation et de pilotage, et peut être amené à coordonner les actions des Directions du Pôle auprès de cette Mission,
  - est amené à porter des projets transversaux et des dossiers stratégiques dont il assure le management opérationnel et l'évaluation,
  - retransmet et traduit dans l'action du Pôle Aménagement et Développement des Territoires les orientations des élus, assure une veille stratégique, donne des impulsions, identifie des pistes d'actions nouvelles,

- participe au dialogue social interne et à la gestion des ressources humaines du Pôle,
  - préside des commissions ou groupes de travail internes et externes,
  - participe au management opérationnel des directions et des équipes,
  - coordonne et répond aux sollicitations exprimées par le Président du Conseil Départemental, les élus, le Directeur Général des Services Départementaux, le Cabinet, sous l'autorité du Directeur Général Adjoint,
  - assure le remplacement du Directeur Général Adjoint en cas d'absence, et rédige pour son compte toute note ou courrier rendu nécessaire.
- **Coordonne les actions transversales du Pôle, s'agissant des outils de pilotage du PADT, de la gestion des ressources humaines, de la programmation budgétaire et des prospections financières, des sollicitations du Cabinet, et à ce titre, supervise les actions de :**
    - la Mission Aide au Pilotage stratégique du Pôle,
    - la Mission Ressources humaines et Coordination administrative,
    - l'entité financière et comptable.
  - **Supervise la mise en œuvre de la politique d'aménagement numérique du Conseil Départemental, et à ce titre, suit les activités de la Mission Aménagement numérique**
  - **Supervise la politique d'accompagnement technique des collectivités de Côte-d'Or, et à ce titre, suit les activités de la Mission de Conseil et Assistance aux Collectivités, ainsi que la mise en œuvre et les activités de l'Agence Technique départementale**

## 5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Grande disponibilité
- Déplacements sur le territoire
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Être force de proposition et conseiller la direction générale / les élus sur la mise en œuvre des politiques publiques
Traduire les orientations et priorités politiques en plans d'action ou en projets, incluant des scénarii
Élaborer des stratégies de négociation, de mobilisation et d'adhésion face aux enjeux et aux acteurs en présence
Évaluer les effets des impacts d'une politique publique au regard des objectifs et des critères de résultat définis en amont
Effectuer les arbitrages en fonction des enjeux, des coûts, des risques et du résultat attendu
Garantir la cohérence de la préparation du budget et la régularité de l'exécution du budget
Coordonner, contrôler et évaluer les activités d'un ou de plusieurs directions / services
Organiser et garantir le travail en transversalité
Animer le dialogue et la concertation au sein d'une direction, d'un service
S'adapter en permanence aux évolutions conjoncturelles, stratégiques et organisationnelles
Décliner et garantir la bonne mise en œuvre des politiques RH dans les directions / services
Piloter et animer le travail en réseau et le partenariat
Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe